RICCA CHEMICAL COMPANY®

Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation: A-2 Etchant

Numéro de Produit: R0002000

Autre Identification des Numéros de Produit: R0002000-4A

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie: Ricca Chemical Company
Adresse: 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone: 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)	800-424-9300
CHEMTREC (International)	1+ 703-527-3887

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions de Danger:	Conseils de Prudence:
Toxicité Aiguë - Orale	Catégorie 4	H302	P264, P270, P301+P312, P330, P501
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1	H314	P260, P264, P280, P301+P330+P331, P303+P361+P353, P363, P304+P340, P310, P321, P305+P351+P338, P405, P501
Lésions oculaires/ irritation	Catégorie 1	H318	P280, P305+P351+P338, P310
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une unique exposition	Catégorie 2	H371	P260, P264, P270, P308+P311, P405, P501
Organes cibles spécifiques/Toxicité systémique suite à une exposition répétée	Catégorie 1	H372	P260, P264, P270, P314, P501
Liquides inflammables	Catégorie 2	H225	P210, P233, P240, P241, P242, P243, P280, P303+P361+P353, P370+P378, P403+P235, P501

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes

Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

Numéro de Danger	Mention de Danger
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
H318	Provoque de graves lésions des yeux
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Fiche de Données de Sécurité

Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241	Utiliser du matériel antidéflagrant
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260	Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P264	Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P301+P312	EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+P311	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P310	Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.).
P330	Rincer la bouche.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	lasse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
Alcool éthylique	CH_3CH_2OH	46.06 g/mol	64-17-5	61.98
eau	H_2O	18.01 g/mol	7732-18-5	14.52
Acide perchlorique	$HClO_4$	100.45 g/mol	7601-90-3	10.23
Éther monobutylique d'éthylène glycol	$HOCH_2CH_2OC_4H_9$	118.17 g/mol	111-76-2	10.16
Alcool méthylique	CH_3OH	32.04 g/mol	67-56-1	3.10

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

Lentilles de Contact: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Contact avec la Peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Donne lieu à un assèchement et des fissures qui peuvent entraîner des infections secondaires et la dermatite. Peut provoquer des brûlures, une rougeur et une douleur.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Provoque de graves lésions des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Liquide inflammable. Corrosif. Principalement toxique par ingestion. En cas d'ingestion, donner une grande quantité d'eau. Ne pas faire vomir. Contacter un médecin. Le contact peut provoquer une sécheresse et des craquelures de la peau. Peut provoquer de graves brûlures dans toutes les zones de contact. Peut provoquer une irritation des yeux. Laver à l'eau les zones de contact. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.CONTACT AVEC LA PEAU: Résulte en un Peut entraîner un assèchement et des fissures qui peuvent mener à des infections secondaires et des dermatites. Peut provoquer des brûlures, des rougeurs et de la douleur.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction. Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse antialcool, eau pulvérisée

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Liquide et vapeurs très inflammables Peut se décomposer de façon explosive lorsque chauffé. Non combustible, mais en contact avec un incendie se décompose pour produire des irritants et des gaz toxiques. Les contenants fermés peuvent éclater violemment lorsque chauffés.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection de caoutchouc naturel, Néoprène, caoutchouc nitrile, ou chlorure de polyvinyle est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Absorber dans un matériau incombustible pour une élimination appropriée. Un nettoyage et un enlèvement rapides sont nécessaires.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Entreposer dans un endroit sûr et inflammable, à l'écart de toute source d'inflammation. Les contenants vides peuvent être dangereux puisqu'ils retiennent les résidus de produits.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Éther monobutylique d'éthylène glycol	TWA	USA	50 ppm TWA; 240 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Éther monobutylique d'éthylène glycol	TLV-TWA	USA	20 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool éthylique (64-17-5)	TWA	USA	1000 ppm TWA; 1900 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool éthylique (64-17-5)	TLV-STEL	USA	1000 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m³ TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)

8.2. Controles de Exposición

Contrôles d'Ingénierie: Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté.

Protection de la Peau: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. La ventilation normale de la pièce est adéquate. Si la limite d'exposition est dépassée, un masque respiratoire complet avec cartouche de vapeur organique peut être porté. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

Apparence: Liquide incolore
État Physique: liquide
Odeur: Données non disponibles
Seuil d'Odeur: Données non disponibles
pH: Acide
Point de Fusion / Congélation: Données non disponibles
Point d'Ébullition Initial / Plage: Approximativement 80°C - Approximativement 80°C
Point de Rupture: Données non disponibles
Taux d'Évaporation: Données non disponibles
Inflammabilité: Données non disponibles
Flammability/Explosive Limits: Données non disponibles
La Pression de Vapeur: Données non disponibles
La Densité de Vapeur: Données non disponibles
Densité Relative: 1.01
Solubilité: miscible
Coefficient de Partage: Données non disponibles
La Température d'Auto-Inflammation: Données non disponibles
Température de Décomposition: Données non disponibles
Viscosité: Données non disponibles
Propriétés Explosives: Données non disponibles
Propriétés Oxydantes: Données non disponibles

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Comburants, platine, Sodium, Dioxyde de Potassium, Pentafluorure de Brome, Bromure d'Acétyle, Chlorure d'Acétyle, chaleur, étincelles, flamme nue.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Nocif en cas d'ingestion Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:

N'est pas applicable.

Toxicité Aiguë - Autres Informations:

DL50, Oral, Rat : (méthanol) 5628 mg/kg, (acide chlorhydrique) 900 mg/kg, (éther monobutylique d'éthylène glycol) 470 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale, (éthanol) 7060 mg/kg, changements respiratoires notés. Ethylene Glycol Monobutyl Ether) est considéré comme un effecteur tumorigène, mutagène et reproducteur. DL50, orale, rat (acide perchlorique) 1100 mg/kg, effets comportementaux, nutritionnels et respiratoires notés.

Corrosion Cutanée et Irritation:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Dommages Oculaires Graves et Irritation:

Provoque de graves lésions des yeux Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Sensibilisation Respiratoire:

N'est pas applicable.

Sensibilisation de la Peau:

N'est pas applicable.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

N'est pas applicable.

Cancérogénicité:

N'est pas applicable.

Toxicité pour la Reproduction:

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

Danger par Aspiration:

N'est pas applicable.

Información Toxicológica Adicional:

Données non disponibles

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

N'est pas applicable.

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 4 L

Numéro des NU: UN2924

Nom d'Expédition: Flammable Liquid, corrosive, n.o.s. (Ethanol, Perchloric Acid)

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 4 L

Numéro des NU: UN2924

Nom d'Expédition: Flammable Liquid, corrosive, n.o.s. (Ethanol, Perchloric Acid)

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 4 L

Numéro des NU: UN2924

Nom d'Expédition: FLAMMABLE LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (ethanol, perchloric acid)

Classe de Danger: 3 (8)

Groupe d'Emballage: II

Étiquette(s) de Danger:

SECTION 15: Informations sur la Réglementation

15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Non listé.

15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Non listé.

15.3. Loi sur les Modifications et Réautorisations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): "1.0 % de minimis concentration (applies to R-(OCH2CH2)n-OR', where n = 1, 2, or 3, R=Alkyl C7 or less, or R = Phenyl or Alkyl substituted phenyl, R' = H or Alkyl C7 or less, or OR' consisting of Carboxylic acid ester, Sulfate, Phosphate, Nitrate, or Sulfonate, listed under Chemical Category N230)" As Glycol ethers [RR-00067-9]

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): 1.0 % de minimis concentration (applies to R-(OCH2CH2)n-OR', where n = 1, 2, or 3, R=Alkyl C7 or less, or R = Phenyl or Alkyl substituted phenyl, R' = H or Alkyl C7 or less, or OR' consisting of Carboxylic acid ester, Sulfate, Phosphate, Nitrate, or Sulfonate, listed under Chemical Category N230)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): Présent

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): tératogène

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): Présent

15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): "Present" As Glycol ethers [RR-00067-9]
Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): Danger environnemental
Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): Présent
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent
Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): Présent
eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]
eau (CAS # 7732-18-5): Présent

15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): "SN 3138 500 lb TPQ (Category Code N230, except surfactants, includes those glycol ethers that meet the following definition: R-[OCH2CH2]n-OR' where n = 1, 2, or 3, R = alkyl C7 or less, or R = phenyl or alkyl substituted phenyl, R' = H or alkyl C7 or less, OR' consists of carboxylic acid ester, sulfate phosphate, nitrate, or sulfonate)" As Glycol ethers [RR-00067-9]
Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): cancérigène
Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): sn 0275
Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): sn 3138
Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): SN 3138 500 lb TPQ (Category Code N230, except surfactants, includes those glycol ethers that meet the following definition: R-[OCH2CH2]n-OR' where n = 1, 2, or 3, R = alkyl C7 or less, or R = phenyl or alkyl substituted phenyl, R' = H or alkyl C7 or less, OR' consists of carboxylic acid ester, sulfate phosphate, nitrate, or sulfonate)
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): cancérigène; inflammable - troisième degré; mutagène; tératogène
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): sn 0844
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ
Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): réactif - troisième degré
Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): sn 2637

15.8. Proposition de la Californie 65

Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "carcinogen, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogen, 4/29/2011" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): "developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)" As Alcoholic beverages [RR-01961-4]
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): carcinogen, 7/1/1988 (when associated with alcohol abuse); carcinogen, 4/29/2011
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): developmental toxicity, 10/1/1987 (listed under Ethyl alcohol in alcoholic beverages)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012

15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): Présent (LIS)
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent (LIS)
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Présent (NDSL)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)
Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): Présent (LIS)
eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): Present (ACTIVE)
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): Present (ACTIVE)
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)
Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): Present (ACTIVE)
eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Éther monobutylique d'éthylène glycol (CAS # 111-76-2): 203-905-0
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): 200-578-6
Alcool éthylique (CAS # 64-17-5): 270-649-4
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6
Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4
Acide perchlorique (CAS # 7601-90-3): 231-512-4
eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

Fiche de Données de Sécurité

SECTION 16: Autres Informations

16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Liquide et vapeurs très inflammables Nocif en cas d'ingestion Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles et des flammes nues. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Ne pas respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Se laver les bras, les mains et le visage soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS D'INGESTION: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Contacter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Consulter un médecin en cas de malaise. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact.). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse ou dioxyde de carbone pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

16.2. Classes de Danger Diverses

Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:	N'est pas applicable.
Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):	N'est pas applicable.
Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):	N'est pas applicable.
Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:	N'est pas applicable.

Fiche de Données de Sécurité

16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé:	2
Inflammabilité:	3
Réactivité:	0
Danger Spécial:	

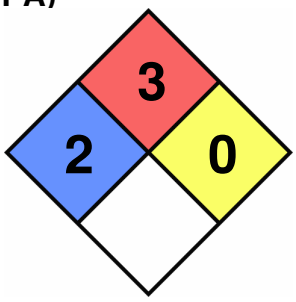

16.4. Révision du Document

Date de la Dernière Révision: 2023-10-11

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.